

ANGALIA EVENEMENT COMMUNICATION

consultation du public sur le projet de piste longue

Annonce n° 1648
Type Enquête publique
Parution web 19/08/2025
Parution print 19/08/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

CONSULTATION DU PUBLIC 2 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2025

En application de l'article L121-14 du code de l'environnement et selon les dispositions prévues par l'article 33 de la loi de programmation pour la refondation de Mayotte du 11 août 2025, la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC), maître d'ouvrage, organise du 2 septembre au 3 octobre 2025 une consultation du public sur le projet de piste longue adaptée aux vols longcourriers à Mayotte.

Les modalités de la consultation du public sont les suivantes.

Pour l'information du public

Le maître d'ouvrage a établi un dossier de la consultation comportant tous les éléments nécessaires à l'information du public.

L'ensemble du dossier de la consultation est mis à disposition :

- par voie électronique sur le site internet pistelongue-mayotte.fr ;
- au format papier à la Préfecture de Mayotte, dans les bureaux France Services de Tsingoni – Combani, de Bandraboua – Dzoumogné, de Mtsamboro et de Petite-Terre et dans les mairies de Bandraboua, de M'Tsangamouji, d'Acoua et de Pamandzi, aux heures habituelles d'ouverture.

Des films en français, en shimaoré et en kibushi viennent en appui des éléments qui composent le dossier de la consultation. Ils sont disponibles sur pistelonguemayotte.fr.

Pour la participation du public

Toute personne intéressée peut faire part de ses observations et propositions au moyen du formulaire d'expression électronique sur pistelongue-mayotte.fr entre le 2 septembre et le 3 octobre 2025.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.